DOSSIER n° RG **CABINET:**
MAJEUR/E/PROTEGE/E :

RÊQUETE EN VUE DE DISPOSER DES MEUBLES GARNISSANT LE LOGEMENT
TUTELLE
Article 426 du Code civil

Nom du/des tuteurs(s).....
.....
Téléphone : ….....
Mail : …….....….
La personne protégée est propriétaire/locataire d'un bien immobilier qui constituait son logement, situé à : .....
.....
Je/nous sollicite/sollicitons l'autorisation de disposer des meubles garnissant le logement selon les modalités qui suivent *(cocher la case correspondante) :*
□ Par leur vente en dépôt vente,
□ Par leur vente aux enchères,
□ Par leur dépôt chez .....
□ Par leur cession amiable entre les membres de la famille
□ Par leur donation à une association *(Nom de l'association)* : .....
□ par leur dépôt en déchetterie.

Motifs de la demande (à remplir obligatoirement) : .....
.....
.....
Pièces à joindre (impérativement)
- l'évaluation des biens établie par le(s) tuteurs(s) en présence de deux témoins majeurs *(pour les objets meublants ordinaires)* ou par un notaire, commissaire-priseur ou commissaire de justice pour les objets meublant de valeur *(valeur supérieure à 1.500 €)*
- si le débarras des meubles est lié à l'entrée en établissement, un certificat médical d'un médecin spécialiste ou traitant n'étant pas celui de l'établissement (EHPAD ou maison de retraite), qui atteste que le retour de la personne protégée à son domicile est impossible au vu de son état de santé sauf si le certificat médical initial le prévoit,
- Si une cession amiable familiale est envisagée, un inventaire émargé par l'ensemble des cessionnaires portant mention des meubles attribués à chacun

Fait à : le : **Signature(s) tuteur(s) :**

Cadre réservé au tribunal :
□ Dossier complet
□ Dossier incomplet. Merci de remplir une nouvelle requête et de joindre toutes les pièces nécessaires :

Minute n° *(à remplir par le greffe)*

ORDONNANCE

Nous, ……statuant en qualité de Juge des Tutelles au Tribunal de Proximité d'Arcachon/ Pôle Protection et Proximité du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, assisté(e) de .....greffier(e),

Vu l'article 426 du Code civil, les termes de la requête et les pièces produites,

□ **Autorisons** l'opération dans les termes exactes de la requête ci-dessus, qui apparaît conforme aux intérêts de la personne protégée,

□ **N'autorisons pas** l'opération pour les motifs suivants :

Disons qu'il nous sera rendu compte de l'exécution de la présente ordonnance dans les trois mois suivant sa notification ou dans le prochain compte de gestion ;

Rappelons que l'exécution provisoire de la présente décision est de droit et qu'elle sera notifiée à

A.....le .....

Le greffier Le juge des tutelles